

## **Appel à projets internes 2017**

**en direction des scientifiques du site grenoblois**

La Maison de la création est une structure fédérative de recherche coordonnant les activités scientifiques qui s'intéressent aux pratiques et processus de création pluridisciplinaires en arts, lettres, langues, sciences humaines, cognitives et sociales.

Depuis 2014, elle subventionne des projets interdisciplinaires qui développent de nouvelles approches et méthodes pédagogiques et scientifiques, stimulent le dialogue entre les scientifiques et les artistes, créent des ponts entre les mondes universitaire et professionnel et répondent aux nouveaux enjeux sociétaux.

L'objectif de ce projet est de créer des synergies au sein de la SFR et d'impulser de nouvelles collaborations autour de projets pluri- ou transdisciplinaires.

### **Critères d'éligibilité:**

1. Relever au moins d'une des orientations scientifiques de la SFR, en particulier :
  - Expérimentation de nouveaux langages, formes et pratiques de la création
  - Analyse des processus et des pratiques de création
  - Étude historique et temporelle de la création
  - Observation et critique des enjeux socio-culturels des pratiques artistiques et de l'industrie culturelle
  - Réflexion sur la dimension territoriale et politique de la création
2. Rassembler différents acteurs autour d'un projet de recherche pluri ou interdisciplinaire
3. Impliquer au moins un laboratoire membre de la SFR
4. Être un projet incitatif pour une recherche émergente, en cours de structuration, ou dans la perspective de s'inscrire au sein de programmes de recherche nationaux et/ou internationaux
5. Être fait en partenariat avec des institutions culturelles
6. Développer, au choix, la recherche-crédation, la recherche-expérimentation, la recherche-action, ou encore la recherche-formation

**Calendrier :**

- Le 30 octobre 2016 : date limite d'envoi des projets (en versions PDF et Word)  
à l'adresse : [maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr)
- Le 15 décembre 2016 : communication des résultats de la sélection des projets
- Janvier 2017 : début des projets

**Subvention :**

- Un montant maximum par projet est plafonné à 5 000 euros
- La subvention est accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages)
- Les dépenses liées aux publications et aux colloques ne sont pas éligibles
- La mise en paiement : début janvier 2017
- Le suivi budgétaire se fait par l'unité de recherche, membre de la SFR, qui participe au projet ou le porte
- La somme allouée doit être dépensée avant le 1/12/2017

**Conditions :**

Le site internet de la SFR offre aux porteurs de projets lauréats un espace pour : communiquer sur les événements en lien avec les projets, déposer les résultats de recherche sous forme libre, afficher des liens vers d'autres supports informatiques s'ils ont été mis en place suite au projet.

Tous les projets soutenus devront fournir *a posteriori* un compte-rendu qui servira aux bilans des activités de la SFR Création.

Une présentation des résultats de recherche sera proposée lors d'un COPIL et d'une journée organisée à cet effet.

**Renseignements :**

Pour tous renseignements concernant cet Appel à projets merci de contacter :  
Grulois Nataliya, tél. 04 76 82 73 26, courriel : [maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr)

**Réservation des espaces :**

Dans le cas d'une utilisation de l'Amphidice, merci de contacter en amont la Direction de la Culture et de la culture scientifique et technique : Vanessa Delfau, courriel : [vanessa.delfau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:vanessa.delfau@univ-grenoble-alpes.fr)

---

**Structure fédérative de recherche Création**

bât. MSH-Alpes - BP 47 - 38040 GRENOBLE CEDEX 9,  
Tél. : (33) 4 76 82 73 26, site web : <http://maisondelacreation.univ-grenoble-alpes.fr/>,  
Courriel : [maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr)